



# La menace sur la manne des cantons pauvres plane à nouveau à Berne

**FINANCES** • La Commission du Conseil national veut faire une fleur aux cantons riches et une fleur aux cantons urbains. Fribourg pourrait y perdre 24 millions de francs.



La Commission des finances du National, présidée par Leo Müller (à droite) a relancé le suspense. Le Vaudois Olivier Feller (à gauche) est aux anges. KEYSTONE

## PHILIPPE CASTELLA

La bataille autour de la péréquation financière intercantonale ne fait peut-être que commencer. Après le vote clair du Conseil des Etats en décembre, d'aucuns pouvaient croire l'affaire pliée. Par 26 voix contre 16 et 1 abstention, la Chambre des cantons a choisi de maintenir à 3,9 milliards de francs par an le montant de la péréquation.

Et voilà que la Commission des finances du Conseil national relance le suspense. Elle a choisi hier de se rallier à la proposition du Conseil fédéral de couper 330 mio par an dans cette manne. Avec une nuance de taille, a expliqué son président Leo Müller (pdc/LU): si les cantons contributeurs verraient bel et bien leur note baisser de 134 mio, celle de la Confédération resterait identique. Les 196 mio que la Confédération économiserait sur la péréquation des ressources seraient ajoutés à la compensation des charges sociodémographiques.

## Fleur aux cantons urbains

Autrement dit, «la commission a voulu donner un signal en faveur des cantons contributeurs et des cantons

urbains», justifie Leo Müller. Les grands bénéficiaires de l'opération seraient donc ceux qui appartiennent aux deux catégories: Genève (gain de 89 mio), Zurich (+77 mio), Vaud (+44 mio) et Bâle-Ville (+42 mio).

Pour ce qui est des autres cantons romands, cela correspond à une opération blanche pour Neuchâtel. Berne et le Jura verraient leurs pertes un peu réduites par rapport à la version du Conseil fédéral. Mais cela n'adoucirait pas celles du Valais (32 mio) et de Fribourg (24 mio) (voir repères).

## Renverser la vapeur

Le Vaudois Olivier Feller est aux anges: «Le but de la loi, c'est l'équité et pas l'égalitarisme. On peut constater que les disparités entre cantons ont été fortement réduites.» Et le libéral-radical de souligner que l'objectif ancré dans la loi, à savoir que tous les cantons bénéficient de 85% de la moyenne des ressources par habitant, a été atteint et même dépassé, ce qui justifie la coupe de 330 mio.

Au vote, cette réduction a été acceptée par 16 voix contre 9, malgré une majorité de membres provenant de cantons receveurs. Le vote sur la redis-

tribution des 196 mio économisés par la Confédération aux cantons urbains a été plus serré (13 à 11).

Le Jurassien Jean-Paul Gschwind est déçu: «Certains membres de la commission n'ont pas voulu trop braquer les cantons contributeurs et ont voulu aller dans le sens d'un compromis.» Le démocrate-chrétien espère néanmoins renverser la vapeur en plénum le mois prochain. C'est lui qui y défendra la proposition du statu quo, conformément au vote du Conseil des Etats: «Il va falloir faire du lobbying.»

Les représentants des cantons receveurs sont aussi majoritaires au National (107 à 93), mais moins nettement qu'aux Etats. La perspective des élections fédérales cet automne pourrait jouer en faveur du statu quo. Ceux qui voudront s'y présenter devront assumer devant leurs électeurs les pertes qu'ils pourraient ainsi faire subir à leur canton.

Ce sera le cas d'Urs Gasche, pourtant ancien conseiller d'Etat en charge des Finances: «Le canton de Berne a besoin de la péréquation financière, mais il faut l'utiliser de manière correcte, sans demander des montants in-

clus.» Son canton y perdrait 78 millions. Pour le bourgeois-démocrate néanmoins, le fait que la barre des 85% de la moyenne des ressources a été dépassée par tous les cantons justifie la réduction votée par la commission: «C'est une décision conforme au principe de solidarité qu'il faut utiliser, mais dont il ne faut pas abuser.»

## Sus au dumping fiscal

Dans la foulée, la commission a aussi accepté une initiative parlementaire du canton de Vaud. Elle demande une meilleure prise en compte des charges des cantons urbains, ce que revient justement la version de la commission. Elle veut aussi introduire dans le système de péréquation un indicateur qui tienne compte du taux d'impôt cantonal. «Il serait un peu problématique que les contribuables de cantons contributeurs doivent financer la diminution d'impôts votée par des cantons bénéficiaires», indique Olivier Feller. En clair, l'objectif difficile est là de trouver un moyen de lutter contre le dumping fiscal de certains cantons pauvres sans remettre en cause une saine concurrence fiscale entre les cantons. I

## EN BREF

### SUISSE Inflation en zone négative en janvier

Conséquence des soldes dans l'habillement et de la baisse des prix des produits pétroliers, l'inflation est restée en zone négative en janvier en Suisse. En rythme annuel, le renchérissement s'est ainsi inscrit à -0,5%, contre un taux de -0,3% en décembre dernier et +0,1% en janvier 2014. L'indice suisse des prix à la consommation (IPC) se situait à 98,2 points en janvier (décembre 2010 = 100), en repli de 0,4% au regard du mois précédent, a précisé hier l'Office fédéral de la statistique (OFS). ATS

### COMMERCE EN LIGNE Tamedia rachète ricardo.ch

Tamedia rachète le groupe Ricardo, connu pour sa plateforme de commerce en ligne ricardo.ch. Le groupe de presse zurichois débourse 240 millions de francs pour prendre le contrôle de l'entreprise basée à Zoug, confirmant de la sorte la poursuite de sa diversification. Avec cet investissement, Tamedia renforce sa position de chef de file sur le marché en ligne helvétique, s'est défilé hier l'éditeur alémanique en divulguant l'information. Il étoffe son portefeuille numérique à treize entités, parmi lesquelles figurent déjà Doodle, homegate.ch, jobs.ch, Trendsales ou Zattoo. Le géant des médias dit également vouloir exploiter des «synergies entre les plateformes de petites annonces olx.ch et tutti.ch, en pleine croissance». ATS

### FINANCES Le G20 affiche une bonne entente

Les grands argentiers du G20 ont affiché leur bonne entente à Istanbul sur la croissance ou la lutte contre le financement du terrorisme. Ils ont toutefois divergé en coulisses sur les sujets moins consensuels comme la Grèce ou le pétrole. Dans une version provisoire de leur communiqué final, les ministres des Finances et banquiers centraux des vingt premières économies mondiales ont pris acte d'une «perspective toujours favorable pour la croissance et l'emploi dans certaines économies», mais se sont inquiétés d'une «reprise lente» voire d'un risque de «stagnation persistante» chez certaines autres, en particulier au Japon ou dans la zone euro. ATS

## Les premiers effets se font ressentir

**CHÔMAGE PARTIEL** • Pour atténuer le choc du franc fort, le recours au chômage partiel a été facilité: les demandes sont en hausse.

Depuis peu, les entreprises suisses peuvent recourir plus facilement au chômage partiel en cas de baisse du volume de travail liée au renforcement du franc. Davantage de demandes d'indemnités ont été déposées auprès de la Confédération et les premiers effets de la mesure se font ressentir dans certains cantons.

Le ministre de l'Economie Johann Schneider-Ammann avait annoncé le 27 janvier dernier avoir chargé le Secrétaire d'Etat à l'économie (seco) à autoriser le versement d'une indemnité en cas de réduction de l'horaire de travail motivée par des variations de change. Avant cette décision, 14 demandes d'indemnités de



L'idée de Johann Schneider-Ammann était d'aider les entreprises. KEYSTONE

chômage partiel étaient déposées en moyenne par jour, contre 34 par la suite. Ces chiffres, révé-

lés par le portail en ligne de la «Neue Zürcher Zeitung», ont été confirmés par le seco.

Dans le canton de Genève, aucune augmentation sensible du recours à cette mesure n'a été relevée. Idem côté vaudois.

A Fribourg, cinq demandes d'entreprises pour du chômage partiel ont été déposées. Ces requêtes, à première vue, ne concernent pas l'industrie d'exportation et ne sont donc pas liées à l'abolition du taux plancher, explique Jean-Marie Monnerat au Service public de l'emploi. Dans le canton de Neuchâtel, la situation n'a pas évolué de manière notable non plus. ATS

## RÉSULTATS ANNUELS

### UBS a étoffé ses profits l'an dernier mais attend un impact du franc fort

UBS a dégagé un bénéfice net attribuable aux actionnaires de 3,6 milliards de francs au terme de l'exercice 2014, en progrès de 12,6% sur un an, à la faveur de crédits d'impôts. Le numéro un bancaire helvétique attend un impact de l'appréciation du franc sur sa rentabilité mais n'envisage pas de nouvelles mesures d'économies.

«Je suis satisfait de ce que nous avons réalisé en 2014. Les résultats sont solides, notre capital est solide», a déclaré hier le patron d'UBS, Sergio Ermotti, devant la presse à Zurich. «Notre transformation stratégique est achevée», a-t-il dit, soulignant les objectifs atteints sur le front des

actifs pondérés du risque, du ratio de fonds propres et de la banque d'affaires.

Les produits d'exploitation sont stables sur un an à 28 milliards de francs (+1,1%). En revanche, le résultat d'exploitation avant impôts a chuté de 20,7% à 2,6 milliards, toutefois compensé par un crédit d'impôt totalisant 1,16 milliard. Les charges nettes de restructuration se sont chiffrées à 677 millions l'an passé.

Au dernier trimestre, le profit net s'est étoffé de 5% en comparaison annuelle, à 963 millions de francs, encore à la faveur d'un crédit net d'impôts de 493 millions. Avant l'effet fiscal, le résul-

tat s'inscrit à 538 millions, contre une perte de 554 millions au trimestre précédent.

Le bénéfice net d'octobre à décembre surpasse les attentes des analystes, mais le résultat avant impôts pour la période reste en deçà. A la Bourse suisse, l'action UBS a finalement lâché 2,6% à la clôture.

Avec l'abolition du taux plancher et les mesures de relance de la Banque centrale européenne, les défis pour UBS se sont accentués. L'institut prévoit que le raffermississement du franc - tout comme les taux d'intérêt négatifs - va peser sur sa rentabilité et influencer certains objectifs. ATS